

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE

SECURITE ROUTIERE DU 21 MAI 2017

Une journée Sécurité Routière a été organisée le 21 mai dernier sur le parking de la Mauselaine, à l'initiative d' Etienne COURTY, monsieur Moto 88, qui dépend de la Direction Départementale des Territoires (DDT). La FFMC88 avait été sollicitée pour apporter son soutien, comme trois auto écoles de Gérardmer, le Motoclub des Images et l'escadron de gendarmerie motorisé.

Soixante six motards se sont inscrits à cette journée. Ils ont été accueillis par les motards de la Gendarmerie qui, après les contrôles d'usage (papiers du conducteur et du véhicule, état dudit véhicule), les ont répartis en 3 groupes. Après un passage café – brioche, chaque groupe a été ventilé dans les 3 activités proposées :

- Balade pédagogique : encadrement Gendarmerie
- Atelier théorique : auto école, DDT et FFMC88 (Michel)
- Atelier pratique : moto écoles, FFMC88 (Luc).

La balade pédagogique consistait en une boucle autour de Gérardmer, avec des groupes de 5 motos encadré par un motard Gendarmerie.

L'atelier théorique, composé de 3 unités, permettait d'aborder la réglementation, angle mort, temps de réaction, alcool, vitesse, équipement, etc... Michel s'est fortement inspiré de son expérience d'ERJ (Education Routière de la Jeunesse) pour animer son stand. A cette occasion, Etienne COURTY a affirmé que le contrôle technique serait bien rendu obligatoire en 2021, ce à quoi nous continuerons bien sûr à nous opposer. Enfin, un semi remorque avait été positionné sur le parking, pour que les participants puissent se rendre compte de ce que voit (**et surtout ne voit pas**) un conducteur de poids lourd.

L'atelier pratique comportait un parcours lent, un test de freinage et un parcours évitement-maniabilité (moniteur moto école et Luc). Ce dernier parcours mettait en pratique l'importance du regard et du positionnement sur la moto.

La journée a été très conviviale, le repas de midi pris en commun permettant de faire connaissance aussi bien avec les participants qu'avec l'encadrement.

Nous avons bien évidemment fait connaître nos points de vue sur un certain nombre de dossiers (gants, radars mobiles mobiles, plaques d'immatriculation, vignette crit'air ...) ou nous sommes totalement en désaccord avec la politique actuelle de sécurité routière.

C'est une motarde qui a été sélectionnée pour représenter les Vosges au trophée national de la sécurité routière. Précisons que l'an dernier, les Vosges se sont classées deuxième.